



DONNÉES GÉNÉRALES

- Délimitation de la modification partielle du PAG
- Parcelle (PCN 2014)
- Bâtiments ajoutés (ECAU situation janvier 2014)
- Bâtiments inscrits au cadastre (PCN 2014)
- Courbes de niveau (BD-L-TC 2008)
- Cours d'eau et ruisseaux (BD-L-TC 2008)
- Transformateur

ZONES URBANISÉES OU DESTINÉES À ÉTRE URBANISÉES (section 1)

- HAB-1 Zone d'habitation 1 (art. 3.1)
- MIX-v Zone mixte villageoise (art. 4)
- BEP Zone de bâtiments et d'équipements publics (art. 5)
- COM Zone commerciale (art. 7)

ZONES DESTINÉES À RESTER LIBRES (section 2)

- AGRs Zone agricole spéciale (art. 12)
- FOR Zone forestière (art. 13)
- PARC Zone de parc public (art. 14)
- VERD Zone de verdure (art. 15)

ZONES SUPERPOSÉES (section 3)

- 10 Zone soumise à un PAP "quartier existant" approuvé et maintenu en application (art. 17.2.2)
- Zone de servitude "urbanisation"
- EN éléments naturels à préserver
- CH couloirs chiroptères
- CS crues subites
- Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"
- Couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales
- Secteur protégé d'intérêt communal
- Secteur protégé d'intérêt communal "environnement construit" (art. 20)
- Immeubles protégés
- Zones de risques naturels prévisibles
- Zone de risque d'éboulement ou de glissement de terrain (art. 21)

ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES SPÉCIFIQUES (section 4)

- À la protection de la nature et des ressources naturelles (art. 24.2)
 - Biotope linéaires (SIAS) (art. 24.2.3 - à titre indicatif)
 - Biotope superficiels (SIAS) (art. 24.2.3 - à titre indicatif)
 - Habitats d'espèces protégées art. 17 ou art. 20 (art. 24.2.4 - à titre indicatif)
- À la protection des sites et monuments nationaux (art. 24.3)
 - Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire des Sites et Monuments nationaux (état 08/01/15) (art. 24.3.2)
- À la gestion de l'eau (art. 24.4)
 - Zones protégées (captage d'eau destinée à la consommation humaine) (art. 24.4.2)
 - Zone tampon cours d'eau - 30m (art. 24.4.3)
- Réseaux d'infrastructures de transport national: Zones de bruit (art. 24.5)

M. OUVRAGE :



ADMINISTRATION COMMUNALE DE NIEDERANVEN

OBJET :

PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL (PAG)

PARTIE GRAPHIQUE - EXTRAIT DES PLANS PAR LOCALITÉ 02, 03, 04
LOCALITÉ D'OBERANVEN

PROJET DE MODIFICATION PONCTUELLE "ÉCOLE AM SAND"

4urba	14 rue Veuban L-2663 Luxembourg Tél.: 22.02.45 E-mail: info@4urba.lu www.4urba.lu	DATE : Novembre 2025	DESSIN : JC
		CONTROLE : TE	
ECHELLE :	1/2500	FORMAT :	A3